

Novembre 2025

Développer les services d'eau et d'assainissement en intégrant une approche genre

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Selon l'UNICEF, le genre est une construction sociale et culturelle qui distingue les rôles, attributs et attentes socialement assignés aux femmes et aux hommes, ainsi qu'aux filles et aux garçons. Il renvoie également aux différences existantes entre les rôles et responsabilités ; économiques, sociales et politiques ; des femmes et des hommes. Le concept inclut enfin les attentes culturelles relatives aux caractéristiques, aptitudes et comportements associés à la féminité et à la masculinité.

Le genre ne relève donc pas de ce que nous sommes biologiquement, mais de ce que la société attend de nous en fonction de notre sexe. Ces constructions sociales peuvent générer des inégalités de genre. Reconnaître le genre comme une construction sociale permet ainsi de remettre en question ces normes et les rapports de pouvoir qui en découlent.

L'approche genre analyse et questionne les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Elle s'appuie sur l'assignation de rôles socialement construits en fonction du sexe et vise à répondre aux besoins spécifiques et différenciés des femmes et des hommes. « Elle promeut l'égalité formelle et réelle des droits, un partage équitable des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes, ainsi qu'un développement humain plus complet et durable pour toutes et tous. »¹

Le concept « Femmes et développement » a été formalisé lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995. À cette occasion, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont été adoptés, établissant un cadre stratégique pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ces documents fondateurs ont mis en lumière l'importance de l'intégration des femmes dans tous les aspects du développement, soulignant que leur participation active est essentielle à un développement durable et équitable.²

Depuis lors, divers instruments internationaux ont élargi la perspective de réduction des inégalités de genre à travers l'approche **Genre et développement**, notamment l'Objectif de développement durable n°5 des Nations unies, qui vise à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les

¹ Lutter contre les inégalités fondées sur le genre dans le développement, Coordination Sud, www.coordinationsud.org/nos-positions/genre-developpement

² Participation des femmes au développement et à la prise de décisions
<https://press.un.org/fr/2006/fem1543.doc.htm>

femmes et les filles ». Cet objectif rappelle que l'égalité des sexes n'est pas seulement un droit humain fondamental, mais également un fondement nécessaire à un monde pacifique, prospère et durable. L'ODD 5 est défini en interrelation avec les 16 autres ODD, ce qui conduit à considérer la conception et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques dans une perspective de lutte contre les inégalités de genre.³

Dans le cadre du développement et du renforcement des **services d'eau et d'assainissement**, l'approche genre peut ainsi porter, d'une part, sur la cohérence des choix opérés au regard des besoins spécifiques des femmes et des filles afin de proposer un **service adapté** et, d'autre part, sur les opportunités que le développement du service ouvre en termes de progression de leur statut social et d'autonomisation.**'empowerment'**.

L'adaptation du service aux besoins des femmes et des personnes moins représentées s'inscrit dans une perspective qui prend en compte les rôles sociaux genrés comme des données d'entrée du contexte d'intervention. À l'inverse, l'empowerment ouvre une réflexion sur la place et le pouvoir des femmes dans la définition et la gestion du service, voire plus largement dans les dynamiques d'aménagement du territoire et de développement. Il ouvre également la perspective de l'autonomisation économique des femmes, notamment à travers la création d'activités génératrices de revenus.

L'**empowerment** (émancipation ou autonomisation) désigne le processus par lequel un individu, un groupe ou une communauté acquiert les moyens et le pouvoir d'agir de manière autonome, de prendre des décisions et d'exercer un contrôle sur sa propre vie, en s'affranchissant de relations de domination, de servitudes ou de préjugés.

Idéalement, adopter une approche genre ne consiste pas uniquement à différencier les actions selon le sexe, mais à considérer les femmes et les hommes dans toute leur diversité, en s'appuyant sur une analyse **intersectionnelle**. En effet, les femmes comme les hommes ne constituent pas des groupes homogènes : l'âge, la classe sociale, l'origine ethnique, la caste ou encore le handicap influencent les situations vécues. Une approche tenant compte de l'ensemble des parties prenantes dans leur diversité est indispensable pour garantir une véritable égalité et une inclusion sociale durable.

L'**intersectionnalité** consiste à prendre en compte les différentes discriminations et inégalités vécues par une personne de manière simultanée et interconnectée. L'analyse intersectionnelle vise à considérer les discriminations multiples liées au genre, à l'origine, au handicap, à la classe sociale, etc. Par exemple, une femme en situation de handicap peut faire face à des discriminations à la fois liées à son genre et à son handicap

L'approche genre ne doit pas se substituer à l'approche de gestion de projet ni occulter ses autres dimensions, au risque de fragiliser l'intervention. Elle ne constitue pas une méthode de gestion de projet en tant que telle, mais une démarche transversale visant à intégrer la dimension genre dans l'ensemble de l'intervention. Elle ne doit pas être conduite selon une vision idéologique, mais contextualisée afin d'éviter les stéréotypes et les généralisations inappropriées, et de formuler des propositions adaptées aux dynamiques sociales et culturelles locales

³ Objectifs du développement durable égalité entre les sexes
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/>

POURQUOI S'INTERESSER?

Les femmes sont les principales bénéficiaires des services d'eau et d'assainissement et sont particulièrement vulnérables face au manque d'accès à ces services.

- « L'accès à l'eau est un enjeu crucial pour la santé des femmes et des filles. C'est d'abord un enjeu de santé maternelle : on estime que 15 % des décès maternels surviennent dans les six semaines suivant l'accouchement, principalement du fait de mauvaises conditions d'hygiène. » (AMREF International)
- « Une fille sur dix en Afrique manque l'école pendant ses règles. » (UNESCO)
- « Au Malawi, les Nations unies estiment que les femmes consacrent en moyenne 54 minutes à la collecte de l'eau, contre seulement 6 minutes pour les hommes. » (UNICEF, 2016)
- « 14 % des femmes ont déjà été victimes de violences sexuelles lors de l'utilisation de toilettes publiques. » (AFD)

Bien qu'elles jouent un rôle central dans l'usage et la gestion quotidienne de l'eau, les femmes ont rarement l'opportunité de participer aux décisions qui les concernent. Adopter une approche genre conduit à prendre en compte la population usagère dans toute sa diversité et favorise ainsi le **développement ou le renforcement de services d'eau et d'assainissement plus pertinents, plus efficaces et plus durables**. Cette approche garantit une meilleure prise en compte et une responsabilisation accrue de l'ensemble des usagers et acteurs du service.

Par exemple, une représentation accrue des femmes au sein des organismes de gestion, en particulier lorsqu'ils sont communautaires, peut contribuer à améliorer l'efficacité du service. Les femmes, souvent premières concernées par l'usage domestique de l'eau, sont généralement plus promptes à réagir en cas de dysfonctionnement.

Également, les **règles instaurées par les bailleurs ou des textes de lois ou des conventions internationales** (avec leur traduction en politiques nationales) sont peu voire pas négociables : il faut les prendre en compte pour toute nouvelle initiative.

COMMENT AVOIR UNE APPROCHE GENRE DANS LES PROJETS EAU/ ASSAINISSEMENT?

Au stade du diagnostic, en amont du projet

L'identification des parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources en eau et des services d'eau et d'assainissement est inhérente à tout projet de développement de ces services. Cette étape revêt toutefois une importance accrue lorsque le projet ambitionne d'intégrer une approche genre. Au-delà de la typologie des acteurs, il convient d'analyser la répartition des rôles entre les femmes et les hommes vis-à-vis des services d'eau et d'assainissement, ainsi que leur accès aux ressources et leur capacité à en exercer le contrôle.

Un diagnostic dit **sensible au genre** doit ainsi cibler de manière différenciée les femmes et les hommes lors de la collecte des données techniques et socioculturelles. La collecte de données désagrégées par sexe permet d'établir un état des lieux initial fiable, à partir duquel un projet chiffré peut être conçu et une démarche de mesure d'impact définie.

Le diagnostic peut nécessiter la réalisation **d'enquêtes de terrain**, notamment auprès des ménages. Ces enquêtes doivent intégrer les enjeux liés au genre afin de garantir la participation effective des femmes et leur capacité à s'exprimer librement : organisation de groupes de discussion non mixtes si nécessaire, horaires de visite adaptés à la disponibilité des femmes, prise en compte de la présence ou non des hommes au domicile, etc.

À ce stade, il est notamment recommandé de :

- ✓ identifier et prendre en compte les **orientations stratégiques nationales** relatives à l'intégration de l'approche genre dans le secteur de l'eau, lorsqu'elles existent ;
- ✓ **analyser le contexte socioculturel** d'intervention, par exemple en intégrant les risques liés aux violences basées sur le genre dans la planification des services ;
- ✓ **analyser la situation différenciée des femmes et des hommes** vis-à-vis des services d'eau et d'assainissement (répartition de la corvée d'eau, accès à l'emploi dans les structures de gestion, types de postes occupés, etc.) ;
- ✓ identifier les **besoins spécifiques et différenciés des femmes** et des hommes en matière de développement des services d'eau et d'assainissement.

Bien qu'un diagnostic spécifique à chaque contexte et à chaque projet soit indispensable, certaines problématiques récurrentes peuvent être mises en évidence.

De manière générale, les femmes disposent de moins de temps que les hommes, ont un **accès plus limité à l'information**, une mobilité restreinte et se sentent moins légitimes dans l'espace public. Par ailleurs, les espaces citoyens ne garantissent pas toujours **un cadre propice à la prise de parole des femmes**. Une approche genre devra donc, par exemple, prévoir des lieux et des horaires de réunion accessibles et adaptés à l'ensemble des personnes conviées

Le **niveau d'éducation des femmes** demeure également un enjeu majeur. Si la parité dans l'éducation primaire est atteinte dans environ deux tiers des pays, les femmes représentent encore près des deux tiers des personnes analphabètes dans le monde. Cette situation constitue un frein à leur pleine participation à toutes les étapes des projets, d'autant plus que les barrières linguistiques peuvent également limiter leur implication, notamment dans les projets de solidarité internationale.

Enfin, le **poids des tâches reproductive**s ; c'est-à-dire l'ensemble des activités domestiques et de soin nécessaires au maintien du foyer et de la famille (gestion du ménage, préparation des repas, soins aux enfants, etc.) constitue un facteur structurant des inégalités de genre. Ces tâches, généralement non rémunérées, sont majoritairement assumées par les femmes dans de nombreuses sociétés. En Afrique subsaharienne, les femmes et les filles des pays à faibles revenus consacrent chaque année près de 40 milliards d'heures à la collecte de l'eau, soit l'équivalent d'une année de travail pour un pays comme la France⁴. La corvée d'eau et l'usage domestique de l'eau s'inscrivent ainsi pleinement dans ces tâches reproductive, limitant le temps disponible et la mobilité des femmes, et réduisant leur capacité à s'impliquer dans d'autres activités, telles que la participation aux instances communautaires de gestion.

⁴ Programme des Nations unies pour le développement

https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/SDG06_Water_FR%20-%20web.pdf

Outils d'analyse mobilisables

- ✓ Le **cadre de Harvard**, selon le genre, les activités, l'accès et le contrôle des ressources, ainsi que les facteurs d'influence. Il met en lumière les inégalités structurelles dans la répartition des tâches et des ressources, les freins à l'autonomisation des femmes et les leviers d'action permettant de concevoir des projets plus pertinents pour l'ensemble des parties prenantes.⁵
 Il s'articule autour de trois dimensions principales :
- Activités et rôles
 - Accès et contrôle des ressources
 - Facteurs d'influence et valeurs

Activités et rôles : qui fait quoi ? Quelle est la division du travail (productif, reproductif, communautaire) ?

ACTIVITÉS	FEMMES – RÔLE PRINCIPAL	HOMMES – RÔLE PRINCIPAL	LIEU	PÉRIODE / FRÉQUENCE
REPRODUCTION (travail domestique et social)				
Collecte de l'eau				
Collecte du bois / combustible				
Préparation des repas				
Soins aux enfants / personnes âgées				
Entretien du foyer				
Autres				
PRODUCTION (activités économiques)				
Agriculture (cultures vivrières)				
Agriculture (cultures de rente)				
Élevage				
Petit commerce / transformation				
Artisanat				
Autres				
REPRÉSENTATION & DÉCISION				
Réunions communautaires				
Comités villageois				
Organisations de producteurs				
Autorités locales				

Accès & contrôle des ressources (information, compétences, services, temps, espace, revenus, etc.) : qui a accès à quoi ? Qui décide, et selon quels mécanismes formels ou informels ? L'accès peut être distingué du contrôle, qui renvoie à la capacité de décision, de gestion et de bénéfice.

⁵ Pour en savoir plus, <https://reseauf3e.org/wp-content/uploads/Fiche-6-pedagogiques-genre-et-developpement.pdf>

RESSOURCES / BÉNÉFICES	ACCÈS DES FEMMES	ACCÈS DES HOMMES	CONTÔLE PRINCIPAL
RESSOURCES ÉCONOMIQUES / PRODUCTIVES			
Terre Équipements / outils Argent / crédit Main-d'œuvre Intrants agricoles			
RESSOURCES SOCIALES / POLITIQUES			
Formation / information Leadership / prise de décision Participation aux organisations Réseaux sociaux			
BÉNÉFICES			
Revenu Possession de biens Éducation Pouvoir de décision au sein du ménage Satisfaction des besoins essentiels			

Analyse des facteurs d'influence et valeurs : quelles normes sociales, idéologiques et quelles croyances et perceptions ?

- ✓ **Le calendrier journalier des tâches des parties prenantes.** Le calendrier journalier est un outil participatif permettant d'identifier, sur une période de 24 heures, la répartition des tâches entre les différentes parties prenantes. Il met en évidence les plages horaires de disponibilité pour le projet et facilite l'adaptation des horaires des réunions et des activités.

Activités des femmes et des hommes

Heure	Activités des femmes	Activités des hommes
0h-5h		
5h-6h		
6h-7h		
...		
...		
...		
...		
...		
22h-24h		

- ✓ **L'analyse des parties prenantes identifie les acteurs** L'analyse des parties prenantes vise à identifier les acteurs clés et leurs positions vis-à-vis des enjeux de genre. Elle permet de distinguer les alliés du changement, les acteurs ouverts au dialogue ainsi que les résistances potentielles. Idéalement, cette analyse repose sur des entretiens individuels avec chaque partie prenante afin d'en garantir la fiabilité.

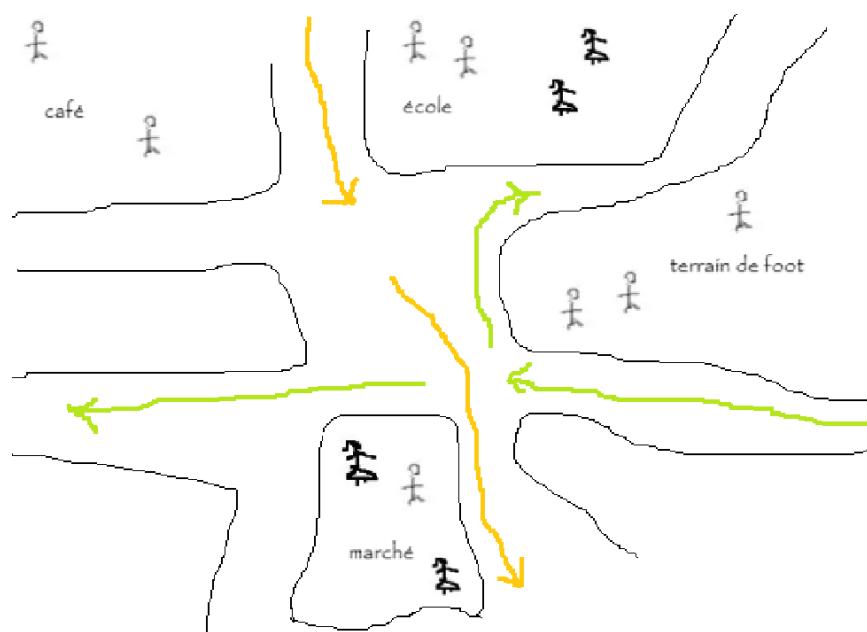
Cette analyse opère à un niveau macro, en identifiant les forces en présence, tandis que le cadre de Harvard se situe à un niveau plus micro, en examinant la division du travail et les dynamiques de pouvoir au sein des ménages et de la communauté. L'analyse des parties prenantes se concentre davantage sur les opinions et les volontés de soutenir le changement, tandis que le cadre de Harvard fournit des informations concrètes issues de la vie quotidienne.

Fiche Partie prenante

Partie prenante, fonction et responsabilités	Intérêt de partie prenante et de son/son représentant-e	Compétences sur le genre	Participation possible au projet	Risques possibles pour le projet
Services étatiques	Sensibilité au genre ? Propension à soutenir un changement en termes de genre ?	Quelles compétences pour faire avancer l'égalité hommes/femmes dans le territoire (leadership, responsabilités, etc.) ?	Quelle intervention possible ?	Propension à freiner le changement en termes de genre ?
Administration communale/ préfectorale				
Chef du village				
Chef du quartier				
Chef religieux				
Groupements (féminins, agriculteurs, jeunes, autres, autres)				
Coopératives				
Professeurs, etc.				

La cartographie sociale.⁶ La cartographie sociale consiste en la réalisation collective d'une carte d'un territoire (par exemple un quartier), généralement sous forme de croquis. Elle permet d'interroger collectivement les usages du territoire, les rôles de chacun·e, les lieux de pouvoir, les relations sociales et les problématiques rencontrées. Le processus repose sur la discussion et la négociation autour de la représentation symbolique du territoire.

La cartographie sociale générée constitue un outil pertinent de diagnostic, de planification et de réflexion sur des actions transformatrices. Elle peut notamment être mobilisée pour identifier les emplacements les plus appropriés pour l'installation d'équipements tels que les points d'eau ou les latrines.



⁶ Pour en savoir plus, <https://reseauf3e.org/wp-content/uploads/F3E-Agirpourlegende-fiche9.pdf>

POINTS DE VIGILANCE AU STADE DU DIAGNOSTIC

- **Analyser les motivations et compétences du porteur de projet**

Avant de lancer un projet intégrant une approche genre, le porteur de projet doit examiner son propre organisme et ses pratiques internes. Cela permet de questionner le rapport à l'approche genre au sein de la structure, et de définir les objectifs du projet dans la cohérence d'une stratégie globale. Il est essentiel d'adopter un positionnement approprié, un vocabulaire adapté et des modalités de mise en œuvre pertinentes, en fonction des capacités de l'organisation et des résultats du diagnostic.

- **Analyser la cohérence entre ambitions et moyens disponibles**

Une petite structure peut rencontrer des difficultés pour conduire un projet transformateur si les ressources humaines et financières sont limitées ou si la durée du projet est courte. Le cadre temporel restreint limite la possibilité d'agir sur l'implication croissante des femmes. Ces difficultés peuvent toutefois être compensées par une stratégie de long terme, en accompagnant le changement par plusieurs phases de projets successives sur le même territoire.

- **Prendre en compte tous les temps du service eau/assainissement**

Il ne suffit pas de faciliter l'accès des femmes aux services : il est également nécessaire de renforcer leur participation à la gestion et à la gouvernance des ressources et des services.

Au stade de la co-construction du projet

Cette phase s'appuie sur les données issues du diagnostic et consiste à envisager différents scénarios pour définir un futur service eau/assainissement viable, répondant aux besoins et à la demande de ses futurs usagers. Lorsqu'un projet intègre une approche genre, il est particulièrement recommandé de privilégier **une démarche participative impliquant les acteurs locaux**, et en particulier les femmes.

Le groupe de participants doit être représentatif des futures personnes usagères. La co-construction permet d'aborder à la fois la consistance technique du projet et le mode de gestion du service une fois celui-ci opérationnel, en particulier la place que les femmes occuperont dans cette gestion.

Une approche participative sensible au genre doit considérer :

- **Modalités de participation adaptées aux femmes** : elles doivent pouvoir exprimer leurs besoins, avis et préférences. Dans certains contextes, il est nécessaire de prévoir des cadres de concertation distincts pour les femmes et les hommes, afin de favoriser la prise de parole.
- **Prendre en compte l'impact négatif potentiel** : la participation des femmes doit être expliquée et validée avec tous les bénéficiaires pour éviter résistance ou rejet par les hommes. Le temps disponible des femmes constitue également une contrainte à respecter, et la participation ne doit jamais être une injonction. Le changement s'inscrit dans une perspective de long terme.
- **Éviter la femme-alibi** : il s'agit d'éviter l'intégration superficielle des femmes, qui se limiterait à une participation quantitative sans réelle influence qualitative.

- **Les marqueurs genre pour les projets**

Différents bailleurs et organisations (OCDE, agences gouvernementales et internationales) ont développé des méthodologies pour catégoriser la prise en compte du genre dans les projets. L'AFD, sur la base de la classification de l'OCDE, propose le marqueur genre comme outil de référence, utile à la fois pour les bailleurs et les porteurs de projets.

Marqueur	Description	Exemple	Impact sur le genre
-1 : Projet négatif au genre	Le projet renforce les inégalités existantes.	Installation d'un puits isolé sans consultation des futures usagères.	Aggrave la corvée d'eau pour les femmes, creuse les inégalités.
0 : Projet neutre au genre	La dimension genre n'est pas intégrée et les relations de genre restent inchangées.	Installation d'un puits ou de latrines sans prise en compte des besoins différenciés filles/garçons.	Pas d'effet sur l'égalité, statu quo maintenu.
1 : Projet sensible au genre	Les besoins spécifiques liés aux normes de genre sont pris en compte, mais l'égalité de genre n'est pas l'objectif principal.	Consultation des futures usagères pour optimiser la localisation du puits.	Réduction partielle de la corvée d'eau, sensibilisation aux besoins des femmes.
2 : Projet positif et transformateur	La dimension genre est centrale et vise à transformer les normes sociales pour plus d'égalité et moins de discriminations.	Redistribution de la corvée d'eau et mesures pour alléger cette tâche.	Favorise l'équité entre femmes et hommes, transforme les normes sociales.

POINTS DE VIGILANCE AU STADE DE LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET

- **Être particulièrement attentif à l'emplacement et aux types d'équipements et d'infrastructures**

La localisation des bornes-fontaines, des branchements individuels et des latrines doit être définie en concertation avec les hommes et les femmes qui vont les utiliser, afin d'en assurer une utilisation optimale. Par exemple, installer les latrines dans des lieux sécurisés permet de limiter les risques d'agression pour les femmes et les filles, souvent liés à leur éloignement par rapport aux habitations. De même, prévoir des toilettes séparées par sexe, avec au minimum pour les femmes ; un point d'eau et la possibilité de jeter ses déchets, favorise une meilleure gestion de l'hygiène menstruelle.

- **Penser à la composante sensibilisation selon l'approche genre**

Il est important de s'adresser spécifiquement aux femmes et aux filles pour leur fournir des informations adaptées (hygiène menstruelle, bonnes pratiques d'hygiène pendant la grossesse et pour le nouveau-né...). Il peut être pertinent d'organiser des séances réservées aux femmes afin de leur permettre de s'exprimer librement sur des sujets qui ne concernent pas directement les hommes. Dans certains cas, prévoir des séances réservées aux hommes sur les mêmes thématiques permet de confronter les perceptions et d'identifier des leviers pour une meilleure acceptation de l'approche par les hommes. Il est également conseillé que l'animation des séances soit assurée par des personnes imprégnées de la culture locale, en particulier des associations locales, et que l'équipe mobilisée soit mixte : certains sujets, souvent sensibles culturellement, seront plus facilement abordés en présence d'une femme.

Ne pas négliger l'approche genre dans la gouvernance et la gestion du service

Il convient de veiller à ce que la place des femmes se développe au sein des organismes publics (communes ou autres institutions), privés (entreprises prestataires) et communautaires (comités de gestion de l'eau) impliqués dans la réalisation du projet, puis dans la gestion des services d'eau et d'assainissement. Dans le cadre d'une gestion communautaire, le projet peut viser à promouvoir la participation des femmes aux postes décisionnaires au sein des comités de gestion (présidentes, trésorières, secrétaires). À noter que l'argument de la formation technique et du renforcement des capacités suscite parfois une adhésion plus facile que la mention des droits, de l'égalité ou de l'empowerment..

Au stade de la mise en œuvre du projet et du service

Un projet qui réussit à instaurer une habitude de participation des femmes peut leur permettre de gagner en confiance, d'apprendre à construire un argumentaire et de prendre la parole en public pour défendre leur point de vue. Voici quelques pistes pour la mise en œuvre du projet et du service:

- **Veiller à la présence de femmes aux formations** organisées dans le cadre des activités de renforcement de compétences.
- **Encourager un quota de femmes au sein des équipes** des organismes impliqués dans la réalisation du projet, puis dans la gestion du service, en s'appuyant sur la législation locale lorsqu'elle existe.
- **Créer des fiches de poste prenant en compte les aménagements liés à la maternité** : conditions de déplacement, aménagement du poste de travail, possibilité d'amener les nouveau-nés pendant l'allaitement, et prévoir les mesures financières nécessaires pour assurer une rémunération pendant le congé.
-

- Désigner un point focal ou référent(e) sur les questions de genre au sein des équipes des partenaires locaux du projet.
- Favoriser la mise en réseau des femmes investies d'une fonction professionnelle ou communautaire au sein des organismes en charge de la gestion des services. Ces espaces d'échange entre pairs (cadres, techniciennes de terrain, présidentes de comités de gestion, etc.) permettent de capitaliser sur les expériences de chacune, de renforcer leurs compétences et leur confiance. Favoriser la mise en réseau des femmes investies d'une fonction professionnelle ou communautaire au sein des organismes en charge de la gestion des services. Ces espaces d'échange entre pairs (cadres, techniciennes de terrain, présidentes de comités de gestion etc.) peuvent également faciliter la montée en compétence en capitalisant sur les expériences de chacune et renforcer leur prise de confiance.

Ces actions peuvent nécessiter un travail d'alphabétisation auprès des femmes et/ou un accompagnement parallèle avec les hommes pour atténuer leurs résistances face à l'évolution des rôles et responsabilités féminins. Elles peuvent également s'appuyer sur un cadre légal promouvant l'égalité femme-homme, lorsqu'il existe, et sur l'implication des autorités régulatrices des services d'eau et d'assainissement, si elles sont présentes.

POINTS DE VIGILANCE AU STADE DE LA MISE EN OUVRE DU PROJET ET DU SERVICE

- **Rôle et positionnement des partenaires locaux** : ils sont essentiels pour assurer le portage local des démarches. Il est important d'identifier dès la genèse du projet leur représentation du genre et leur vision de l'intégration de cette approche dans le projet et la gestion du service.
- **Participation des femmes selon le principe « Do no harm »** : tenir compte de leurs possibilités réelles d'assumer ces responsabilités, tant en termes financiers que de temps disponible. Par exemple, certaines femmes fontaines peuvent être confrontées à des impayés ou à une charge de travail doublée sans compensation. L'inclusion des femmes ne doit donc pas se limiter à des mesures standards, mais s'adapter au contexte socio-culturel analysé au
- **Temporalité et impact** : la prise en compte du genre dans un projet n'a généralement pas d'effet immédiat. La visibilité et les changements dépendent du contexte à moyen et long terme. Les modalités d'évaluation doivent tenir compte de cette temporalité.

Le principe du Do no harm (ne pas nuire) Ce principe consiste à s'assurer que les actions et politiques mises en place n'aggravent pas les inégalités de genre et ne créent pas de nouveaux préjudices pour les femmes et les groupes vulnérables. Lorsqu'une ressource, un programme ou une politique est conçue, il est nécessaire d'évaluer soigneusement son impact sur toutes les catégories de la population afin de ne pas exacerber les discriminations existantes.

Pour l'évaluation du projet

Pour évaluer l'évolution des questions de genre au cours du projet, il est indispensable de disposer :

- des données de l'état des lieux initial, désagrégées par sexe, et si possible par paramètres de vulnérabilité ou handicap (baseline sensible au genre) ;

- des objectifs définis lors de la co-construction du projet intégrant la dimension genre ;
- des indicateurs permettant d'apprécier l'atteinte de ces objectifs.

Comparer les données initiales aux données collectées en cours et en fin de projet permet :

- de mesurer les effets du projet, différenciés par genre, et de juger de l'atteinte des indicateurs ;
- de justifier et adapter les actions correctives, différencierées par genre, au cours ou en fin d'intervention.

La collecte des données intermédiaires et finales peut nécessiter l'organisation de groupes de discussion séparés selon le genre, pour donner la parole aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées, de manière différenciée voire confidentielle.

RESSOURCES

- Ressource clé

[L'intégration du genre dans les projets eau, assainissement et hygiène : quels enjeux ?](#),
Coalition eau, 2020

- Informations générales

- [Evaluation, suivi et production de rapports sur les ressources en eau intégrant le genre](#), UNESCO

- [Vivre le genre](#), F3E

- [Intégration du genre dans la gestion de l'eau](#), UNDP

- [Profils genre par pays](#), AFD

- Boîtes à outils

- [Genre et assainissement](#), l'AFD

- [Comprendre et favoriser l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion dans le travail sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène](#), WaterAid

- Vidéos

- [What has water got to do with gender equality?](#), WaterAid

- [Intégration du genre dans le cycle de projet](#), F3E

- [Le travail invisible des femmes dans le secteur de l'assainissement à Saint Louis Sénégal](#), Overdue

- [Eau et genre dans le sud de Madagascar](#), GRET

- [Intégration de l'approche genre dans la gouvernance du service d'eau à Madagascar](#), Inter Aide

- Podcasts et bandes dessinées

[Capitalisation FISONG Eau et participation citoyenne](#), AFD

- Publications d'acteurs de la CDNG

- [Soutien à Inter-Aide pour l'intégration des femmes dans la prise de décision relative à la gouvernance de l'eau et de l'assainissement](#), Prospective Coopération (Malawi et Ethiopie)

- [Gender action plan within WASH programs in Ethiopia](#), Inter Aide

- [Prise en compte du genre dans le traitement et la valorisation des boues de vidange à Antananarivo](#), Ran'Eau (Madagascar)

- [L'intégration du genre dans les pratiques de migrations & développement au service du changement social](#), Migrations et Développement (Maroc)

- [Liste bibliographique du pS-Eau sur le genre](#)

Les activités du pS-Eau sont soutenues par :

